

# SUR LES TERRES DU *Lauragais*

LETTRE D'INFORMATION COMMUNAUTAIRE

« Votre communauté  
de communes a déménagé » !

Retrouvez tous les services administratifs à une seule  
adresse : 73, av de la Fontasse à Villefranche-de-Lauragais.  
Néanmoins, des pôles de proximité restent à votre dispo-  
sition sur le territoire à Nailloux et à Caraman.

[Retrouvez le détail au dos](#)



## ÉDITO

Faire le choix pour Terres du Lauragais du slogan « **Ensemble pour avancer** » est véritablement un défi né d'une volonté collective de faire réussir ce nouveau territoire dans les meilleurs délais... Terres du Lauragais l'a fait !

En réalité, dès les premiers jours de cette union contrainte et forcée, il a bien fallu se retrouver les manches et se mettre au travail. Non pas pour éluder les problématiques ni faire semblant d'y croire, mais pour mettre véritablement cette nouvelle entité au service de l'intérêt collectif pour le bien de notre territoire et de tous ses habitants.

**Rien n'est acquis ; du chemin a été parcouru et à la fin de cette première année, le bilan est satisfaisant.**

On le doit tout d'abord aux personnels qui pour la quasi-totalité d'entre eux, ont remarquablement joué le jeu. Grâce à leur professionnalisme, un organigramme équilibré, respectueux de chacun et riche des compétences individuelles, a pu être élaboré dans la concertation.

Inlassablement, les équipes de direction des trois sites ont assuré un énorme travail administratif, juridique, législatif, réglementaire. Les finances ont fait l'objet d'une veille, d'un suivi et d'une maîtrise de tous les instants, grâce notamment à une implication sans réserve des personnels de gestion et à l'harmonisation immédiate de leurs méthodes respectives.

Dans le même temps, et quel que soit le service, le site ou la commune, l'utilisateur n'a rien ressenti de ces modifications parce que la continuité du service public a été assurée de la meilleure façon et que l'ensemble des agents a su répondre aux attentes des administrés.

**Merci mesdames, merci messieurs, merci à tous les agents !**

Ces résultats positifs, on les doit également aux élus qui ont su mettre de côté les postures de blocage pour certains, ou qui n'ont pas compté ni leur temps, ni leurs efforts pour d'autres, afin de soutenir, accompagner, orienter, guider, les personnels durant cette première année de notre union. Ainsi, dans cette logique, le conseil communautaire a choisi d'élargir aux compétences optionnelles celles déjà exercées par Terres du Lauragais de par la loi.

Grâce à ce travail et à ces décisions, nous obtiendrons en 2018 une dotation financière « bonifiée » par les services de l'État ; **et comme toute bonification, elle profitera à la qualité des services qui vous seront proposés.**

**Merci mesdames et messieurs les élus !**

Du chemin a été parcouru disais-je, beaucoup reste à faire. Nous le réaliserons ensemble car nous sommes « Ensemble pour avancer » !

**Je vous souhaite pour 2018 une très bonne année, une bonne santé, pour vous et ceux qui vous sont chers.**

Christian Portet, président

1  
JANV. 2018

**TERRES  
DU  
LAURAGAIS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Inauguration de la MSAP le 1er décembre 2017.



- 2006 :** point information jeunesse (PIJ) existe au sein de la communauté de communes Coloursud
- 2007 :** mise en place du Point d'appui emploi-formation (PAEF), premier de Midi-Pyrénées
- 2011 :** création de la Maison des services et de l'entreprise (MSE)
- 2014 :** décision des élus de s'engager dans le projet de création de MSAP après l'annonce fin 2013 du gouvernement de création de 1 000 Maisons de services au public pour 2017

**1<sup>ER</sup> DÉC. Inauguration de la MSAP Terres du 2017 :** Lauragais

**EN FONCTION DES ANNÉES :** de 1 700 à 2 000 services rendus enregistrés à la MSAP

## UNE MAISON DE SERVICE AU PUBLIC, UN VÉRITABLE ATOUT POUR NOTRE TERRITOIRE

**Depuis longtemps, la communauté de communes des Terres du Lauragais — et avant elle Coloursud — est impliquée dans l'amélioration des conditions de vie, de travail, d'éducation de ses concitoyens. Dans cette droite ligne, la mise en place récente de la Maison de Services au Public (MSAP) illustre cette volonté politique locale puisqu'il s'agit de la première du genre en Haute-Garonne à bénéficier du soutien d'une collectivité.**

Elle poursuit le travail mené par la Maison des services et de l'Entreprise (MSE) et constitue un maillon essentiel de la présence publique sur le territoire comme l'explique sa responsable, Delphine Legrand : « Une MSAP est un lieu d'accueil de proximité qui permet aux usagers, particuliers ou professionnels, d'être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne et notamment au niveau des services en ligne et téléprocédures devenus incontournables. Le respect de la Charte nationale de qualité des MSAP est l'assurance pour les habitants d'avoir un accès au service facilité, un accueil attentif et courtois, une réponse aux demandes dans un dé-

lai annoncé, une réponse systématique aux éventuelles réclamations et une écoute attentive pour l'amélioration des services ». La structure répond à quatre niveaux de service : accueil, information et orientation, facilitation numérique, facilitation administrative et aide à la mise en relation. Pour assurer ces missions, Julie Delqué officie à l'accueil : « Nous sommes au contact de tous types de publics. Beaucoup recherchent un interlocuteur unique pour résoudre plusieurs problématiques, à nous alors de les diriger vers la bonne information, le bon partenaire ». Ici ils sont au nombre de trois : la Caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi et la Mission locale Haute-Garonne. Une convention-cadre sera signée dans les mois qui viennent pour étendre les collaborations avec d'autres partenaires qui assurent déjà pour certains des permanences dans les locaux de la MSAP.

« Nous facilitons l'accès aux droits, poursuit la jeune femme, à la connaissance des dispositifs, nous délivrons un premier niveau d'informations et favorisons la diffusion des offres d'emplois. »

## TROIS QUESTIONS À OLIVIER GUERRA

Vice-président en charge du développement économique de la communauté de communes, Maire de Gardouch

### Quel est le fondement de la création de la Maison de services au public ?

Notre territoire est particulier du fait de sa proximité avec Toulouse, il est situé sur des axes forts de communication mais il n'empêche que certains services publics comme Pôle Emploi, la Mission locale, la CAF, le numérique restent difficilement accessibles. Donc la MSAP permet l'accessibilité à ces services publics que nous mettons en œuvre au service des usagers.

### Quelles sont ses spécificités ?

Elle est l'unique MSAP dans le département portée par une collectivité à avoir obtenu pour le moment la reconnaissance de l'État. Elle résulte de la volonté politique des élus de l'ancienne communauté de communes Coloursud mais également de ceux de Terres du Lauragais. Elle doit ensuite rayonner sur notre vaste territoire, à charge aux élus de la commission que je préside de faire en sorte que des antennes maillent le territoire, à Caraman ou Villefranche-de-Lauragais par exemple.

### De quelle façon la commission chargée du développement économique est-elle impliquée ?

La mission qui m'a été confiée par le président Christian Portet consiste à créer une dynamique de développement économique et d'aménagement durable, une qualité de services et d'équipements mais également un cadre de vie lié au patrimoine. Il faut donc établir un diagnostic sur les trois bassins de vie que sont Caraman, Villefranche-de-Lauragais et Nailloux qui sont des fenêtres vers la métropole toulousaine. Il faut par ailleurs gérer les zones d'activité économique mais également être aux côtés des partenaires différents, des entrepreneurs et des commerces de proximité.

Et les dernières technologies sont également mises à contribution et à disposition gratuitement comme le logiciel Parcours. Outil d'aide à l'orientation utile pour les scolaires mais également pour les personnes qui souhaitent évoluer dans leur parcours professionnels, il est consultable sur site mais aujourd'hui également à distance. En outre, le centre de ressources de la MSAP implanté dans les locaux de la mairie de Nailloux, **permet aux usagers de disposer d'informations touchant à la santé et au social, à l'emploi et à la formation, à la famille, à l'entreprise, à la retraite, au logement et à l'énergie, à l'accès aux droits et au sujet des transports et de la mobilité.**

Et chaque année, des actions récurrentes sont proposées comme des ateliers délocalisés axés notamment sur la formation et l'emploi: «*Nous sommes un outil, précise Delphine Legrand, qui permet de faire se rencontrer l'offre et la demande en matière d'emploi sur le territoire.*». Clairement, pour Christian Portet, Président de la communauté de communes Terres du Lauragais «*la MSAP est un moyen de lutte contre la renonciation aux droits mais également le moyen d'amplifier les capacités de développement des territoires et une réponse à la problématique de la mobilité particulièrement criante dans nos territoires ruraux.*»

## Maison de services au public Terres du Lauragais

1, rue de la République 31560 Nailloux  
Tél. 05 34 66 91 64  
msap.tdlsud@terres-du-lauragais.fr  
<https://msapterresdulauragais.blogspot.fr/>

## Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 13h30 à 17h  
Mercredi et vendredi : 9h15 à 12h30 et 13h30 à 17h

## C'EST VOUS QUI LE DÎTES

### G.D., 64 ans, retraité

Après le décès de mon épouse en 2012, j'ai eu besoin de faire des papiers et de faire des démarches pour la retraite et les dames de la Maison de services m'ont été très utiles. Elles m'ont aidé pour utiliser l'ordinateur, pour faire des CV pour Pôle Emploi avant la retraite. Aujourd'hui je continue à me servir de l'ordinateur et au lieu d'aller à Villefranche pour pointer ou réactualiser ma situation je me rends à la MSAP.

### P.H., 47 ans, commercial

Je serai très bref dans le discours : heureusement que Delphine et Julie de la MSAP étaient là ! Ce sont des personnes très utiles, compétentes et chaleureuses, ce qui est vraiment appréciable quand on est dans une situation privée et professionnelle difficile comme la mienne. Elles m'ont aidé dans toutes les démarches que j'avais à faire et je continue à bénéficier de leur aide pour les papiers pour Pôle Emploi, ça m'évite de partir à Villefranche-de-Lauragais dont je dépends, et comme j'ai déménagé je n'ai pas encore Internet donc je peux utiliser Internet sur place, c'est très utile.

### Bénédicte Liaigre, responsable du pôle accompagnement professionnel du CFPPA Toulouse-Auzeville site Villefranche-de-Lauragais/Revel

Dans notre mission d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi, nous sommes en rapport constant avec la MSAP pour orienter nos stagiaires afin qu'ils puissent prendre connaissance de son existence et utiliser ensuite les services une fois qu'ils sont sortis de notre dispositif d'accompagnement. Nous apprécions la très grande disponibilité de l'équipe et leur efficacité dans la recherche d'informations. En fait, nous avons l'impression de travailler avec des collègues, en bonne intelligence, et toujours dans l'intérêt de l'utilisateur.



Prochainement, nous vous soumettrons un questionnaire afin de connaître vos attentes et vous proposer des services adaptés à vos besoins.

Il sera disponible, entre autres, sur : [www.terres-du-lauragais.fr](http://www.terres-du-lauragais.fr)

## Un accueil optimisé pour les crèches

**La petite enfance et notamment les modes de garde proposés aux familles sont une des priorités de l'intercommunalité.**

Aujourd'hui, **7 crèches** sont gérées par l'intercommunalité sur les 10 qui maillent le territoire. Celle située sur la commune de Caraman, basculant en gestion intercommunale en septembre 2018, ne répond plus aux normes réglementaires. Un nouveau bâtiment est en cours de construction. Il permettra **le passage de 16 à 30 agréments**. Un travail en commun avec les différents acteurs, a permis l'émergence de ce projet ambitieux. À la fois adaptée aux besoins des enfants et du personnel, respectueuse de l'environnement et esthétique, la crèche est idéalement située dans un lieu très vert et proche d'autres commodités. Les travaux s'achèveront en juin 2018 pour que



Construction d'une nouvelle crèche à Caraman - Décembre 2017



Travaux à la crèche des K'Nailloux - Décembre 2017

les nouveaux locataires s'installent dès la rentrée. La **capacité d'accueil va doubler**, permettant ainsi de répondre aux demandes croissantes des familles.

Néanmoins, il est également primordial d'entretenir les équipements existants pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail pour les équipes en poste.

C'est chose faite à la **crèche des K'Nailloux** située dans le centre de Nailloux ! Actuellement, des **travaux d'extension**, réalisés, en partie, en **régie par les équipes techniques Terres du Lauragais**, permettront la création d'une buanderie et l'agrandissement des espaces de jeux pour les enfants. Ce chantier délicat en raison d'une réalisation des travaux durant les heures d'ouverture pour ne pas perturber les habitudes des enfants ni des parents, sera achevée cet été.

Ce projet validé par la Caisse d'allocations familiales, reste cohérent avec les autres modes de garde existants sur le territoire. Notamment les assistantes maternelles, qui peuvent répondre plus spécifiquement à certains besoins des familles.

## Diagnostic « famille – enfance – jeunesse » pour mieux appréhender les besoins du territoire

**Aujourd'hui, la communauté de communes Terres du Lauragais souhaite, avec ses partenaires institutionnels et locaux, faire un point d'étape, voir où nous en sommes et projeter ensemble les évolutions utiles.**

Pour cela nous avons sollicité l'appui d'un spécialiste des politiques éducatives, Viva'Cité. Il nous accompagne, avec nos partenaires directs la CAF et le Dispositif Local d'accompagnement des Associations (DLA). Sont aussi mobilisées les équipes de professionnels du territoire, dans ce travail de bilan et dans l'élaboration de la politique éduca-

tive et sociale. Cette démarche a commencé en octobre 2017 et se développera sur l'année 2018.

Des enjeux importants sont devant nous :

- partager une analyse sur ce nouveau territoire, pour mesurer ensemble les choix éducatifs, sociaux, partenariaux et économiques qui demain gouverneront ce champ d'action ;
- définir comment se consolidera la solidarité intercommunale et le partenariat avec les communes, seul réel échelon de proximité et de contact avec l'habitant;

- renouveler des contractualisations avec la CAF et l'État, qui garantissent l'accessibilité, le droit commun et l'intérêt des familles, des enfants et des jeunes.

Dans cette optique, les acteurs du territoire (élus locaux, représentants du monde enseignant et des parents, les associations gestionnaires de projet éducatifs...) seront sollicités en février et mars 2018.

# Invitation

**Pour commencer cette nouvelle année dans la convivialité !**

**Christian Portet,**  
**Président de la communauté de communes**  
**Terres du Lauragais,**  
**le conseil communautaire**  
**Ont le plaisir de vous convier**  
**aux cérémonies des vœux**

**Vendredi 12 janvier à 19h**

Halle de Caraman  
Place de la République  
En présence de Jean-Clément Cassan, maire de Caraman.

**Samedi 13 janvier à 11h**

Halle de Nailloux  
Rue de la Liberté  
En présence de Lison Gleyses, maire de Nailloux.

**Mercredi 24 janvier à 19h**

Foyer rural de Villefranche  
Place Gambetta  
En présence de Marie-Pierre Piquemal-Doumeng,  
maire de Villefranche-de-Lauragais.

## Retour sur les compétences de notre communauté de communes

### Les compétences obligatoires :

- Développement économique dont la création d'office de tourisme
- Aménagement de l'espace communautaire
- Collecte et traitement des déchets
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Eau
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

### Les compétences optionnelles :

- Elles devaient faire l'objet d'une décision du Conseil communautaire avant le 31 décembre 2017 mais toutes ont été choisies de façon anticipée lors du conseil communautaire du 21 novembre. L'intérêt communautaire pour chacune de ces compétences, sera déterminé courant 2018.
- Protection et mise en valeur de l'environnement
  - Création, aménagement et entretien de la voirie
  - Politique du logement et du cadre de vie
  - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements

culturels et sportifs

- Création et gestion de maison de service au public
- Action sociale d'intérêt communautaire

### Les compétences supplémentaires :

- Elles devront faire l'objet d'une décision du Conseil communautaire avant le 31 décembre 2018 :
- En matière de développement culturel, sportif et de loisirs
  - Enfance jeunesse
  - Petite enfance
  - Insertion
  - Assainissement non collectif
  - Communication électronique

## Appel à projets culturels

La commission culture-communication a validé le lancement d'un diagnostic de l'offre culturelle du territoire intercommunal. Il permettra de définir les orientations de la future politique culturelle. Sur cette base, la commission pourra déterminer au cours de l'année 2018 le périmètre d'intervention de l'intercommunalité en matière culturelle.

Bientôt, toutes les informations sur le site Internet [www.terres-du-lauragais.fr](http://www.terres-du-lauragais.fr)

*Le festival des Ruelles d'Auriac-sur-Vendinelle a été financé par l'intercommunalité en 2017.*



Guillaume Gellis

Photo: Guillaume Gellis



Vendredi 22 septembre 2017

## Inauguration de l'évacuateur de crue du barrage du lac de la Thésauque

*En présence de nombreux élus dont Georges Méric, président du Conseil départemental de Haute-Garonne*

Afin d'assurer un développement touristique pérenne sur le site de la Thésauque, l'intercommunalité, propriétaire du lac a dû procéder à plusieurs aménagements conséquents dès l'automne 2016. Entre autres, la remise en état de l'évacuateur de crue qui a nécessité 2 300 heures de travail. Il permet d'assurer non seulement la sécurité de l'ouvrage vis à vis d'une éventuelle crue décennale mais surtout d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs.



Vendredi 29 septembre 2017

## Inauguration du sentier pédagogique des éoliennes

Le sentier pédagogique des éoliennes est situé sur les communes de Calmont, Aignes et Gibel. Cette boucle de 4,4km environ labellisée par le comité départemental de randonnée pédestre est particulièrement adaptée aux familles. 5 panneaux jalonnent le sentier permettant de mieux connaître cette énergie renouvelable et l'environnement dans lequel il s'intègre. En complément, un livret pédagogique réalisé par l'office de tourisme intercommunal est à votre disposition à leur bureau au Village des marques de Nailloux.

### Nous contacter

#### 📍 Sièges administratifs :

73, av de la Fontasse  
31290 Villefranche-de-Lauragais  
Tél. 05 31 50 45 50  
Mail : [accueil@terres-du-lauragais.fr](mailto:accueil@terres-du-lauragais.fr)

#### 📍 Pôles de proximité :

- MSAP, services Enfance-jeunesse, Petite enfance et Aides à domicile :  
1 av de la République - 31560 Nailloux
- SPANC, services Portage de repas, Petite enfance, Technique, et permanences sociales : 7 av du 8 mai 1945  
31460 Caraman

- Le service Urbanisme organisera des permanences hebdomadaires concernant l'instruction du droit des sols

À Caraman : les mardis de 9h à 12h15  
- 7, av. du 8 mai 1945

À Nailloux : les mercredis de 9h à 12h15  
- Maison de Service au Public (MSAP)  
1 rue de la République

À Villefranche-de-Lauragais : les jeudis de 9h à 12h15 au siège administratif de la Communauté de communes Terres du Lauragais, 73 avenue de la Fontasse

Nous vous rappelons que ces permanences s'effectuent **sur rendez-vous**. A cet effet vous pouvez contacter le secrétariat au 05 31 50 45 50.

#### 📍 Services techniques

Pour faciliter le travail des agents et leur réactivité en cas de besoin, ils restent sur les sites existants :

- ZI de la Camave 31290 Villefranche-de-Lauragais
- Rue Robert-Estrade 31560 Nailloux
- 7 av du 8 mai 1945 31460 Caraman

Retrouvez-nous sur notre nouveau site Internet [www.terres-du-lauragais.fr](http://www.terres-du-lauragais.fr)

